

AUTORISATION PARENTALE

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e) (Prénom, NOM)

Adresse(complète).....

Numéro de téléphone obligatoire en cas d'urgence :

Fixe :

Portable :

Portable :

autorise mon fils, ma fille (1) (Prénom, Nom) :.....

Date de naissance :..... Club FFC 2022 :

Numéro de licence FFC 2022 :

à participer à toutes les compétitions et à tous les stages organisés par le Comité d'Eure et Loir de Cyclisme pour la saison 2022 (27 novembre 2021 – 31 décembre 2022)

En cas d'accident ou de maladie aigue à évolution rapide :

J'autorise (1) Je n'autorise pas (1) (1) Rayer la mention inutile

Le responsable majeur de l'équipe ou de la salle de la localité à donner en mon nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical local, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide.

Le / / À

Signature du ou des parents précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom de votre médecin traitant : n° de téléphone.....

En cas d'hospitalisation, c'est l'hôpital le plus proche qui sera choisi, sauf indication contraire de votre part.

Si allergies ou problèmes de santé important : merci de le signaler sur ce document